

AMENAGEMENT DU PLATEAU DE SACLAY / OIN

**Pour l'ouverture d'une véritable concertation,
nous exigeons un moratoire.**

L'État a décidé autoritairement d'engager, sans délais, une vaste opération d'aménagement du Plateau de Saclay. L'avis des élus locaux et des citoyens est ignoré. Le projet ne tient aucun compte des besoins des populations concernées (habitants, salariés, étudiants, agriculteurs) en matière de logement, de transports, de services et d'emploi. L'environnement est sacrifié, la politique de concentration des laboratoires de recherche sur le plateau ne répond pas aux enjeux actuels de la recherche publique. L'agriculture est compromise.

Pourtant la concertation est une obligation légale. Nous demandons la saisine de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) et de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Les citoyens doivent être entendus et respectés. Nous exigeons un moratoire sur le projet pour donner le temps de la concertation et d'un large débat public.

Les premiers signataires au 12 décembre 2008 sont :

- Collectif GALU de Palaiseau
- NPA Nord-Essonne
- SCi Terres Fertiles
- Citoyens Actifs & Solidaires d'Orsay
- PCF 91
- UL CGT Les Ulis
- Les Jardins de Cérès – AMAP
- PCOF
- Verrières Ville Ouverte
- Attac Nord-Essonne
- Palaiseau Autrement

Urgence !

Cette pétition sera portée aux préfets, aux élus locaux et nationaux mi-janvier.

Nom - Prénom	Adresse / Email / Lieu de travail	Signature

Adresse de retour : Collectif GALU – 204 rue de Paris – 91120 PALAISEAU

AMENAGEMENT DU PLATEAU DE SACLAY / OIN

Pour l'ouverture d'une véritable concertation, nous exigeons un moratoire

Courant janvier 2009, une loi concernant l'aménagement du plateau de Saclay doit être adoptée. Les habitants n'en sont pas informés. Aucune réunion publique n'a été tenue par les autorités gouvernementales et locales. Seuls des associations et quelques partis politiques ont tenté d'informer, d'ouvrir publiquement le débat.

Le projet de Nicolas Sarkozy / Christian Blanc ne tient aucun compte des besoins des populations et des salariés ainsi que des engagements pris antérieurement.

Alors que l'ensemble des acteurs du territoire exigent le maintien de 2 300 ha de terres agricoles, le projet ne laisserait que 1 800 ha « d'espaces verts ». Le projet ne respecte pas les engagements du Grenelle de l'environnement exigeant de préserver les terres agricoles.

Alors qu'il est prévu, sans études sérieuses, de relocaliser la fac sur le plateau au lieu de réhabiliter les bâtiments de la faculté des sciences d'Orsay, les salariés et les étudiants de l'université n'ont pas été en condition d'en débattre véritablement. Mis devant le fait accompli, ils sont sommés de donner leurs réponses en quelques jours.

Les salariés des centres de recherches industrielles censés être délocalisés sur le plateau redoutent des suppressions d'emploi, une dégradation de leurs conditions de vie et la réduction de leurs activités.

La concertation est une obligation prévue dans les textes gouvernementaux. Une loi du 27 février 2002 impose l'obligation d'organiser la participation du public à l'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement ayant une incidence importante sur l'environnement ou l'aménagement du territoire. Nous demandons la saisine de la Commission Nationale de Débat Public (CNDP) et de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Les habitants, salariés, étudiants et agriculteurs concernés doivent être respectés. Nous exigeons un moratoire sur le projet pour donner le temps de développer la concertation et un large débat public.

Palaiseau, le 9 décembre 2008

*Collectif GALU de Palaiseau, Citoyens Actifs & Solidaires d'Orsay,
PCF 91, NPA Nord-Essonne, Attac Nord-Essonne, PCOF,
UL CGT Les Ulis, les Jardins de Cérès - AMAP, SCi Terres Fertile,
Palaiseau Autrement, Verrières Ville Ouverte*